



L'affiche d'identification des champs

Pourquoi l'Association l'a-t-elle produite ?

De nombreux chasseurs avaient exprimé leur frustration sur la difficulté parfois de trouver le propriétaire d'un champs. L'affiche permet aux chasseurs de savoir si une permission exclusive est déjà donnée pour ce champ, ou si on peut obtenir une permission au jour le jour. Un numéro de téléphone doit être indiqué permettant de parler au responsable de ce champ. (le propriétaire ou le chasseur qui a obtenu la permission).



À qui ont été distribuées les affiches ?

Elles ont été distribuées d'abord aux agriculteurs qui en ont fait la demande suite à la publication d'un bulletin d'information posté à 1 100 producteurs agricoles du Saguenay - Lac-St-Jean. Par la suite, elles ont été remises à tous les chasseurs qui voulaient identifier leurs champs.

Les affiches sont donc entre les mains d'autant de chasseurs non-membres de l'Association que de chasseurs membres.

Nouvelle exigence en 2015 !

Sur toutes les affiches en 2015, un numéro de téléphone devra être inscrit. Les responsables de l'Association retireront les affiches ne portant pas de numéro de téléphone ou en second, en avisera directement les chasseurs lorsque connu.

Pourquoi ?

L'Association a investi plusieurs centaines de dollars via le programme «Relève et mise en valeur de la faune» du Ministère des ressources naturelles et de la faune, afin d'aider les chasseurs. Lorsqu'il n'y a pas de numéro de téléphone sur l'affiche, cela crée un mécontentement qui se retourne contre l'Association. Ex : un champ a accueilli plusieurs centaines de bernaches au Saguenay pendant presque 2 semaines sans être chassé. Une affiche de l'Association était apposée au bord de la route, sans numéro de téléphone. Nombre de chasseurs non-membres de l'Association sont passés devant ce champ, et n'ont pu savoir qui avait la permission exclusive de ce champ. Des commentaires venus à nos oreilles nous ont appris que certains chasseurs non-membres ont critiqué vertement l'Association. En gros, par le logo de l'Association inscrit sur les affiches, il est facile de critiquer l'organisme. On nous voit comme une clique, qui récoltent des permissions et qui ne chassent pas... Pourtant l'objectif des affiches est tout le contraire de ça! Elle vise à faciliter le repérage des champs accessibles et de permettre des opportunités de chasses.

Si l'affiche avait indiqué un numéro de téléphone, les chasseurs auraient peut être pu appeler le responsable et s'entendre pour chasser avec eux ou même obtenir leur consentement pour accéder à ce site pour une journée, celui qui accueillait bon nombre d'oiseaux depuis plusieurs jours. L'affiche aurait fait des chasseurs heureux au lieu de mécontents! Et s'ils n'avaient pu obtenir une chance d'y chasser, pour telle ou telle raison, la frustration n'aurait pas été passée contre l'Association.

Donc, on ne doit plus voir d'affiches sans numéro de téléphone !